



# SEMINAIRE CONTINENTAL DE L'ABCA

« STABILITE FINANCIERE : NOUVEAUX DEFIS POUR LES BANQUES  
CENTRALES »

*Expérience de la BEAC*

*Le Caire, du 09 au 11 mai 2016*

# PLAN DE L'EXPOSE

- Introduction : Pourquoi la stabilité financière?
- Présentation de la CEMAC
  - Contexte monétaire, économique et financier
- Politique macroprudentielle de la BEAC
  - Cadres institutionnel, analytique et opérationnel
- La CEMAC face aux mutations du système financier
  - Holdings et activités transfrontières
  - Monnaie électronique
- Conclusion : les défis à relever

# Introduction : Pourquoi la stabilité financière dans la CEMAC?

- La CEMAC a été peu touchée par la crise financière de 2007.
- Néanmoins, depuis 2009, elle développe un dispositif macroprudentiel :
  - La crise a rappelé l'importance de la stabilité financière.
  - La zone est exposée à des chocs systémiques (ex : chute des cours du pétrole)
  - La CEMAC est confrontée à des mutations de son système financier (holdings financières, monnaie électronique etc.)
  - La CEMAC a vécu une crise bancaire dans les années 1980-1990



# **PRÉSENTATION DE LA CEMAC**

# La CEMAC

- La Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale regroupe 6 pays :
  - Le Cameroun
  - La République centrafricaine
  - Le Congo
  - Le Gabon
  - La Guinée équatoriale
  - Le Tchad



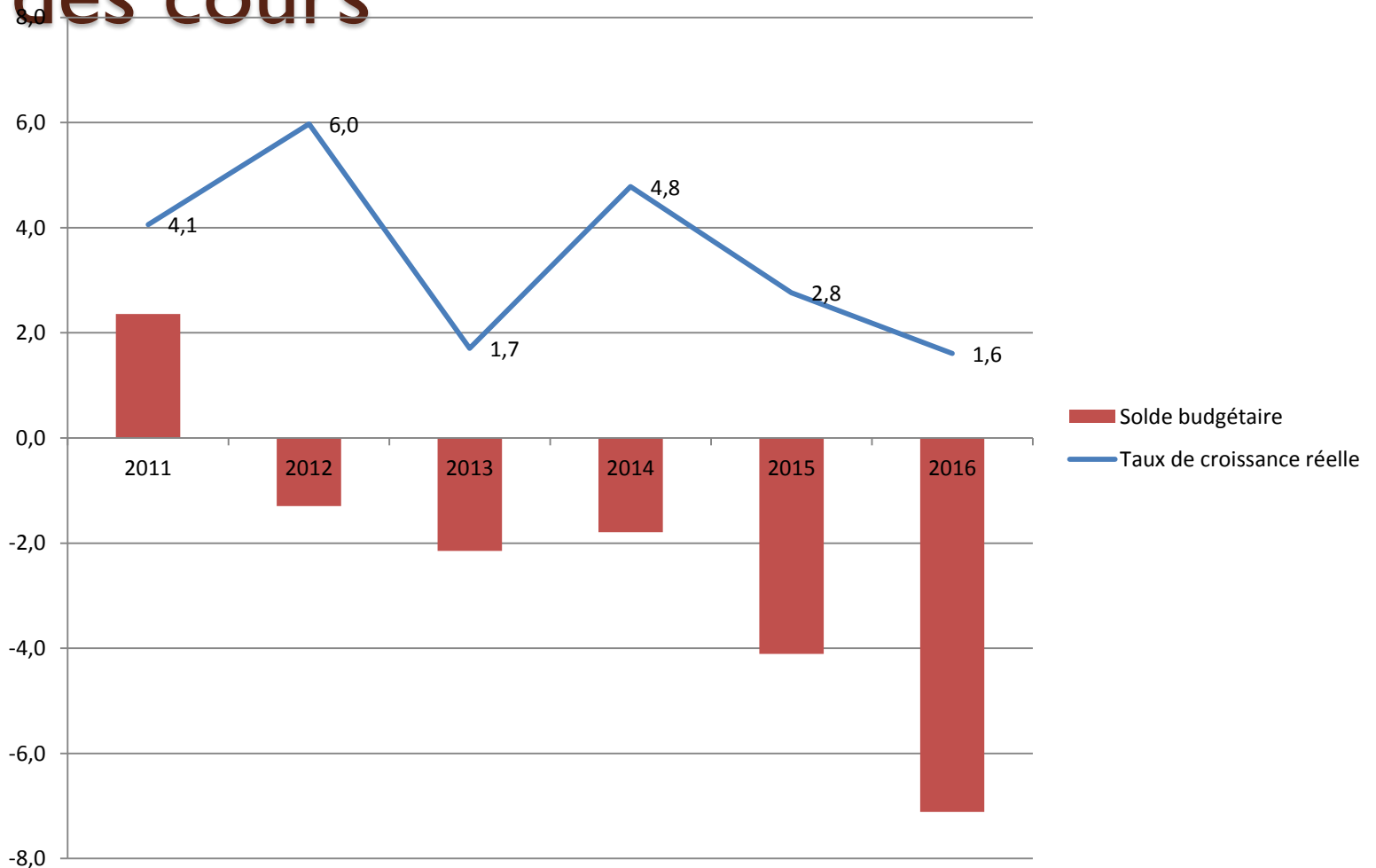
# Au niveau monétaire

- La CEMAC est régie par les accords de coopération de la zone franc
  - Une parité fixe avec l'euro (1€=655,957 XAF)
  - Une convertibilité illimitée de FCFA en euro
  - Libre circulation des capitaux entre pays
  - Mise en commun des réserves de change.
- La BEAC , est la banque centrale commune. Son objectif de politique monétaire est la stabilité monétaire.

# Une économie dépendante du pétrole

- En 2015, le pétrole représentait 62 % des exportations, 42 % des recettes budgétaires et 24 du PIB
- La CEMAC est très affectée par la chute des cours du pétrole enclenchée en 2014.
- La croissance a fortement ralenti et les finances publiques se sont dégradées.

# Dégradation de la situation économique après choc de la baisse des cours





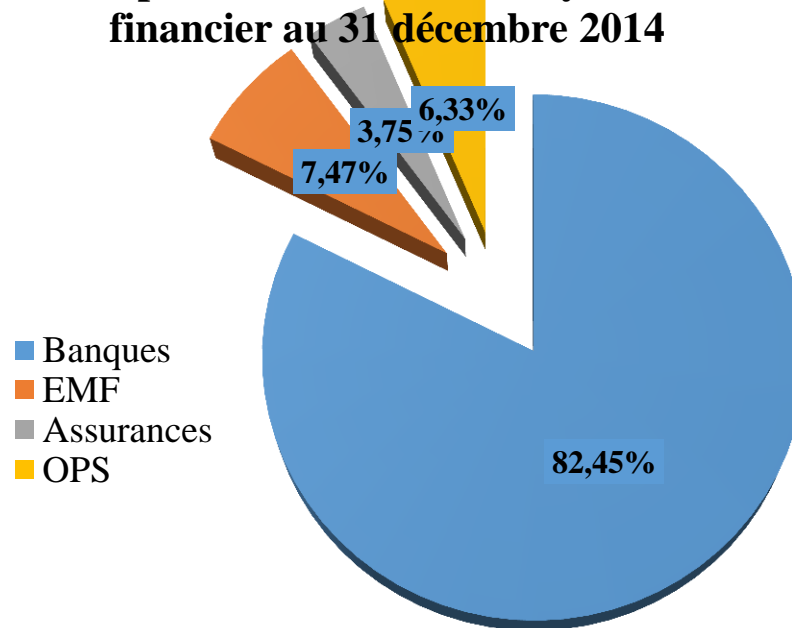
# Le système financier

- A priori diversifié :
  - 52 banques, dont plusieurs filiales de groupes bancaires étrangers (62 % du capital des banques), des groupes panafricains et un groupe bancaire
  - 49 compagnies d'assurance
  - Deux bourses
  - 07 organismes de prévoyance sociale
  - Développement des systèmes et moyens de paiement

# En réalité...

- Dominance du système bancaire
- Marchés financiers au stade embryonnaire

Répartition des actifs du système financier au 31 décembre 2014



# En réalité..

- Taux de bancarisation faible (~15 %)
- Ratio Crédit/PIB de 15 %
- Mais ratio dépôts/crédits de 122%



# **POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE DE LA BEAC**

# Au plan institutionnel : 4 étapes

- 2010 - Inscription de la « promotion de la stabilité financière » parmi les missions statutaires de la BEAC
- 2010 : Création de la Direction des Etudes et Stabilité Financière
- 02 octobre 2012: création du CSF-AC par le Règlement n°04/CEMAC/UMAC/CM
- 17 décembre 2014 : adoption du Règlement intérieur du CSF-AC à Douala.

# Au plan institutionnel : CSF-AC

<b>Missions</b>	<b>Promouvoir la stabilité financière et prévenir les risques systémiques en mettant en place des politiques macroprudentielles.</b>
<b>Composition</b>	<b>Présidence : Gouverneur BEAC Membres: autorités nationales et régionales exerçant un rôle de surveillance, de régulation et de normalisation, dans les domaines en rapport avec la stabilité financière;</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>02 réunions par an</b>

# Au plan analytique

- La BEAC a identifié les premiers indicateurs de stabilité financière. Ils sont classés :
  - Par secteur : pour suivre l'évolution des activités et des risques dans les différentes composantes, mettre en avant les interrelations sectorielles
  - Par objectifs : pour suivre l'apparition de certains déséquilibres

# Au plan analytique : les indicateurs

secteur	Exemple d' Indicateurs
Banques	Actifs/PIB, Ratio de solvabilité ROA, ROE, Ratio de liquidité , Taux de créances douteuses, dépôts/crédits...
Etablissements de Microfinance	Actifs/PIB, taux de créances douteuses etc.
Autres institutions financières (assurances, Prévoyance sociale)	Actifs/PIB, créances auprès du système bancaire...
Marchés financiers	Volume des transactions, taux d'intérêt
Ménages et entreprises	Créances nettes sur le système bancaire, taux de créances douteuses...
Systèmes et moyens de paiement	Volume et valeur des transactions..
Secteur public	Créances nettes sur le système bancaire, soldes budgétaires, dettes, arriérés ..
Contexte macroéconomique	Taux de croissance, taux d'inflation, réserves de change, soldes courants



# Au plan analytique : les indicateurs

- La CEMAC n'a pas officiellement adopté d'objectifs intermédiaires, mais une attention est accordée à :
  - l'expansion du crédit (suivi du ratio crédit/PIB)
  - l'évolution de la liquidité bancaire (ex : dépôts/crédit)
  - Concentration des activités et aléa moral (ex : suivi des plus gros débiteurs, degré de concentration du secteur bancaire etc.)

# Au plan analytique : évaluation des risques et vulnérabilités

- Cette évaluation est effectuée suivant une base semestrielle.
- Approche *bottom up* : on part de l'appréciation de la situation de chaque secteur et du contexte macroéconomique, pour donner une appréciation de la situation d'ensemble
- Evaluations essentiellement fondées sur le jugement d'expert

# Au plan analytique : perspectives

- Pour améliorer le cadre d'analyse, la BEAC envisage:
  - Une cartographie des risques du système bancaire;
  - Études sur les interactions entre secteur réel et système financier;
  - Identification des banques d'importance systémique.

# Au plan opérationnel

- Les modalités d'intervention du CSF-AC sont encore à définir.
- Toutefois, le CSF-AC exerce des pouvoirs dits « mous » et « semi durs » (*soft powers and semi-hard powers*):
  - Il émet des avis, des recommandations et des alertes à l'attention de ses membres (*semi-hard powers*).
  - Il communique à l'issue de chaque réunion sur son appréciation des risques. Publie un Rapport annuel de ses activités et une Revue. (*soft powers*)

# Au plan opérationnel

- En revanche, le CSF-AC ne manipule pas encore d'instruments macroprudentiels.
- Suivant le texte organique, il doit respecter les prérogatives individuelles
- Le CSF-AC fonctionne plus sur la communication, la coopération et la coordination entre ses membres
- Afin de définir le cadre de ses interventions, il a sollicité un inventaire des instruments existants

# Au plan opérationnel : quelques instruments identifiés

- Face aux problèmes de liquidité :  
Réserves obligatoires, les ratios de liquidité.
- Pour renforcer la résilience des banques et limiter l'expansion excessive de crédit :
  - Provisionnement dynamique depuis 2014
  - Nouvelles exigences de fonds propres depuis 2015 (introduction de volants complémentaires en fonction du cycle économique , exigences supplémentaires pour les banques systémiques etc.)



**LA CEMAC FACE AUX  
MUTATIONS DU  
SYSTÈME FINANCIER**

# les mutations du système financier

- Apparition des grands groupes dans la sous région et développement des activités bancaires transfrontières
- émergence de la monnaie électronique avec le développement des Technologies de l'information et de la communication .
- Avantages : meilleurs accès aux services financiers, offres de produits plus diversifiés ...
- Inconvénients : supervision plus complexe, plus forte exposition à certains risques (risques opérationnels , blanchiment des capitaux etc.)



# Les mesures prises

- Recommandations du CSF-AC pour renforcer la surveillance des systèmes et moyens de paiement et la lutte contre le blanchiment.
- Des actions entreprises par les différents superviseurs et les Etats membres, souvent avant l'entrée en activité du CSF-AC.

# Holdings et activités transfrontières

- La Commission bancaire a pris les mesures ci-après :
  - Adoption le 27 mars 2015 du règlement n°01/15/CEMAC/UMAC/COBAC qui instaure la supervision sur base consolidée.
  - Accords de coopération et d'échange signés avec plusieurs autorités de surveillance des systèmes financiers (Bank al Maghrib, Commission bancaire de l'UMOA...)
  - Participation à des collèges des superviseurs
  - Organisation du premier collège des superviseurs en 2015 pour BGFI Holding.

# Gestion de la monnaie électronique

- La monnaie électronique évoquée dès 2003 dans le Règlement relatif aux systèmes, moyens et incidents de paiement.
- En 2011, adoption d'un cadre réglementaire spécifique :
  - Activité restreinte aux établissements de crédit, sous réserve d'un accord préalable du Gouverneur de la BEAC
  - Surveillance exercée par la BEAC sous forme de contrôle sur place et sur pièces . Elle veille au respect des principes juridiques, techniques, opérationnels etc.
  - La COBAC contrôle l'activité des établissements habilités à émettre (contrôle prudentiel)



# CONCLUSION

# Conclusion

- D'importants progrès ont été accomplis par la BEAC, les Etats membres et les Superviseurs.
- Mais d'autres défis à relever :
  - Lacunes statistiques
  - La coordination efficace des membres du CSF-AC
  - La faible diversification économique
  - Les contraintes d'effectifs



**Merci de votre attention**